



Séance plénière du Conseil Régional d'Alsace
Budget primitif Formation professionnelle
continue
Intervention de Sylvie GRUCKER

Monsieur le Président, Madame la Présidente, chers collègues,

Le budget 2011 de la formation continue: 58,8 M€ en crédits de fonctionnement, est l'un des gros budgets de notre collectivité, sur un domaine qui suscite de fortes attentes, et permet des choix stratégiques réels.

Il est notable, et regrettable, que ce budget baisse de près de 10 %, l'une des baisses les plus importantes tant en % qu'en montant (- 6,33M€).

Nous sommes face à une proposition technique de grande qualité mais

Où est l'humain, où est le besoin de la personne qui attend de la Région ce qu'elle promet: l'orientation et la formation tout au long de la vie?

Bien sûr, les titres sont là: **l'orientation tout au long de la vie**

ce chapitre est doté de 6,2 M€ mais seuls 1,1641 M€ soit 19 % restent effectivement mobilisables pour des actions hors Jeunesse (81%) .

Il n'est pas question de critiquer ici les montants alloués à l'orientation des jeunes – cela est nécessaire, mais comment expliquer à tous nos concitoyens de plus de 25 ans que, pas de chance, il vaut mieux être jeune en Alsace pour avoir les moyens de réussir sa mobilité, valider ses acquis professionnels, alors que justement, c'est ce qui est indispensable pour ne pas être happé par le chômage, et s'y inscrire durablement à partir de 40 ans.

Lorsqu'on regarde le détail des chapitres de cette partie, il apparaît clairement qu'il ne subsiste qu'une modique enveloppe de 656 000 euros pour « initier et orienter » les plus de 25 ans. Ce n'est pas avec une somme pareille que la Région va contribuer à répondre aux besoins des chômeurs de longue durée, et des demandeurs d'emploi seniors! Tout ceci dans un contexte, très mouvant il faut bien le dire, de relative baisse du chômage des jeunes mais de continuelle croissance de celui des seniors et des chômeurs de longue durée.

Avec des moyens aussi réduits, quelle sera la politique volontariste de la Région face aux prochaines fermetures d'entreprises? Répondre aux besoins des entreprises c'est nécessaire, mais armer les personnes qui vivent, et ont le droit de pouvoir maîtriser leur vie, en Alsace, c'est prioritaire.

Dans le cadre du **fonds régional pour la qualification et l'emploi, doté de près de 29 M€**, on sait toute la difficulté qu'il y a à obtenir de Pôle Emploi que soient systématiquement prescrites les formations de longue durée, généralement qualifiantes et financées par la région: il y a là de quoi s'indigner. Il n'est pas fatal que la région paye et que les partenaires décident, même si la loi l'a posé ainsi.

On peut se donner les moyens d'informer les prescripteurs, d'impliquer les acteurs du Service Public de l'Emploi, afin qu'ils ne privilégient pas systématiquement leurs actions, courtes, peut être plus aisément mobilisables. Ceci nécessite peu de moyens financiers.

Le dernier chapitre sur lequel une stratégie d'optimisation des moyens doit être menée est bien celui de la **sécurisation des parcours professionnels**.

Inutile de s'attarder longuement sur notre scepticisme quant à la possibilité de répondre efficacement aux besoins individuels des entreprises par la formation: nous sommes dans des temps différents. Le court terme pour les entreprises, le moyen voire long terme pour les personnes, dès lors qu'on se situe dans des projets de formation qualifiante.

Mettre fin aux aides aux contrats aidés prévues dans le Plan Agir pour l'Emploi, est, dans l'environnement de régression de la politique sociale de l'État, un risque très important tant pour les employeurs (lycées et associations) que pour les personnes accédant à ces postes tremplins pour un accès à des compétences et donc des emplois durables.

L'arrêt de cette mesure condamnera les associations à limiter drastiquement leur offre de travail d'insertion déjà revue à la baisse du fait de la diminution du nombre d'heures des contrats et de celle du FSE.

On ne peut pas avoir pour ambition de faire accéder à des savoirs et des compétences de base en y injectant près de 5,5 M€, et ne pas contribuer d'autre part à leur traduction en terme d'accès à des contrats aidés (mesure inscrite pour 1,5 M€ au B Primitif 2010).

Enfin, nous nous interrogeons sur la cohérence globale de la mobilisation des fonds de la formation professionnelle continue alors qu'aucune coordination n'est prévue avec la commission Jeunesse ESS.

Rappelons que ce sont les élus qui doivent être garants du projet et de la stratégie.

Nous regrettons aussi que les concepteurs de ce projet n'aient toujours pas intégré que la formation professionnelle est un levier puissant de la transformation écologique de l'économie.

Une véritable ambition politique, et non une seule gestion technique de la formation continue, soit-elle de grande qualité, voilà ce que nous souhaitons pour notre région.

Pour toutes ces raisons, et notamment parce que si il y a un secteur sur lequel le choix aurait dû être d'au moins maintenir le budget au niveau de 2010 est bien celui de la formation professionnelle continue, notre groupe Europe Écologie votera contre le budget tel qu'il nous est proposé.